



# GIRO.COM

**MAI  
2007**



**" je paie, donc  
je peux polluer ! "**



Rédaction  
**Christian CODDET**  
Direction de la publication  
**Gilles ROY**  
Imprimé en 1650 ex. par  
Rahin Edition Communication  
N° 70 - Dépôt légal 05/2007

## EDITORIAL

**Au cours** de la présente mandature qui s'achèvera au début de l'année prochaine, votre municipalité aura tenu son engagement de ne pas alourdir la pression fiscale, si l'on veut bien se référer à la comparaison de l'évolution des taxes locales et de celle du pouvoir d'achat des ménages pendant cette période.

**Il n'en aura pas été** de même toutefois pour certains services publics, notamment ceux relevant de l'assainissement comme la collecte et le traitement des ordures ménagères. En effet, les normes de plus en plus draconiennes mises en places, en particulier sous la poussée des "écologistes", conduisent à renchérir, années après années, le coût de ces opérations.

**Quelques réactions** recueillies ici ou là, suite à l'annonce de l'évolution des tarifs des ordures ménagères dans notre commune pour 2007 (+ 3,8 %), laissent à penser que certains seraient tentés de se détourner de l'effort de tri sélectif des déchets en adoptant l'attitude « je paie donc je peux polluer ! » Attitude semble-t-il encouragée par les présentations polémiques dont la presse est coutumière et faisant état des difficultés rencontrées dans le recouvrement des contributions et de leur répercussion dans les tarifs.

**Il faut dire** cependant qu'il n'y a en la matière aucun laxisme de la part des élus. L'augmentation de la redevance à Giromagny (fixée par la CCHS) restera cette année inférieure à l'augmentation des tarifs du SICTOM (+ 4%). Il est bien sûr exact que le montant

de cette redevance prend en compte les sommes non recouvrées, soit par méconnaissance, soit par suite de départs, soit par suite de difficultés financières de certaines familles, de même qu'elle prend en charge les disparités dans les pratiques des citoyens.

**Ces questions** font en permanence l'objet d'études et de recherche de solutions afin que la répartition des charges entre les citoyens soit la plus équitable possible ; mais il convient de ne pas oublier que les frais de recouvrement font aussi partie de la redevance et qu'il serait donc peu judicieux d'engager des sommes considérables (pesée systématique, enquêtes approfondies, ...) à la seule fin de chasser quelques pourcents de non équité.

**En vérité**, l'engagement de chaque citoyen pour réduire son impact sur l'environnement, et donc d'une manière ou d'une autre les coûts qu'il est ou sera amené à supporter, représente le seul facteur décisif. Non seulement le résultat est déjà palpable (*le tri sélectif représente aujourd'hui pour chaque citoyen de Giromagny une réduction de plus de 30% sur sa redevance*) mais il peut être encore largement amélioré d'une part au niveau de la performance technique et d'autre part au niveau de l'exemplarité des comportements responsables.

**Le coût** de la collecte et du retraitement de nos ordures continuera probablement d'augmenter au cours des prochaines années : c'est une raison pour se mobiliser et non pas pour se décourager !

## CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL

**Quinze élus** sont présents et deux sont représentés pour cette première séance de printemps convoquée par le maire Gilles ROY.

**Le premier** et principal point de l'ordre du jour porte sur l'attribution de subventions aux associations. Le travail préparatoire effectué par les commissions "vie associative" et "sports" est présenté par Marie-Noëlle MARLINE. Elle rappelle que la somme inscrite au budget primitif 2007 sur la ligne "subventions" est de 134 000 €, somme dont il faut retirer 96 600 € prévus pour l'accueil périscolaire organisé par le Centre Socio Culturel de la Haute Savoureuse. La répartition a été établie selon les critères définis par la commission en 2002 (*nombres d'adhé-*

*rents, organisation de manifestations, moyens matériels pris en charge par ailleurs, ...*) ; pour des raisons pratiques, certaines associations échappent à ces critères et reçoivent un montant forfaitaire éventuellement révisé chaque année. (*UNC, anciens combattants, club sous Vosgiens des sentiers, amicale du personnel, harmonie municipale, fort Dorsner, bouilleurs de crus, Croix Rouge, FNATH, clique de Lepuix*). Par ailleurs, les coopératives scolaires reçoivent une subvention de 488 € plus le reliquat éventuel de la somme allouée aux fournitures scolaires de l'année précédente (*la commission n'intervient pas dans le calcul des fournitures et des photocopies qui dépend du nombre d'élèves*). A l'issue de la présentation, le conseil adopte à l'unanimité



### " répartition des subventions "



### " informatisation de la bibliothèque municipale "



### " les accompagner dans cette démonstration "



la répartition suivante : amicale du personnel, 4350 € ; Harmonie municipale, 2500 € ; Fort Dorsner, 1000 € ; coopérative Chantoiseau, 966 € ; coopérative Benoît, 1424 € ; coopérative L'homme, 904 € ; USG athlétisme, 300 € ; USG tennis, 1200 € ; USG VTT, 1500 € ; USG handball, 3128 € ; FC Giro-Lepuix, 4104 € ; amicale de gymnastique, 1500 € ; Croix Rouge, 1300 € ; société de tir, 1000 € ; Union Nationale des Combattants, 110 € ; anciens combattants, 110 € ; Souvenir Français, 300 € ; familles nombreuses, 250 € ; société bouliste, 500 €, amis de Schwabmünchen, 150 € ; AHPSV, 400 € ; Solid'amitié, 150 € ; société de pêche, 400 € ; FNATH, 180 € ; bouilleurs de crus, 300 € ; moto club de la Haute Savoureuse, 250 € ; club sous vosgien des sentiers, 300 € ; amis de l'orgue de Giromagny, 200 € ; Transhumance et Traditions, 600 € ; clique Jeanne d'Arc de Lepuix, 150 € ; association "société civile immobilière de Giromagny", 1000 € (subvention exceptionnelle pour la rénovation de la "salle du Foyer"). Les associations qui n'ont pas fait de demande ne reçoivent bien entendu pas de subvention !

**Le second point** vise à régler les modalités de récupération des heures supplémentaires et de prise des congés, y compris les jours résultants des accords sur la réduction du temps de travail (ARTT), pour les personnels fonctionnaires territoriaux, ceci afin d'éviter des reports sur des périodes trop longues, incompatibles avec la bonne organisation des services. A l'unanimité le conseil approuve la proposition du maire de limiter à 10 jours et au 30 avril de l'année N+1 le report des congés de l'année N, à l'année en cours la période de prise des journées "ARTT" et à 3 mois la période de récupération des heures supplémentaires.

## CONSEIL MUNICIPAL D'ADOLESCENTS DU 31 MARS

**Seize membres** du conseil d'adolescents sont présents pour cette séance consacrée à la préparation de l'opération GIRO.PROPRE 2007. Sont aussi présents : Jean LEFEVRE, l'animateur, Marie-Noëlle MARLINE et Joseph NATTER, maires adjoints, Isabelle PONCEOT, directrice du CSCHS, Anne Sylvia MARTINEZ et Francis LEVEQUE, des services municipaux.

**Il est tout d'abord convenu** que les trois organismes qui participent à l'opération (mairie, CSCHS, école Chantoiseau) assumeront chacun la responsabilité du groupe concerné.

**La journée retenue** est le samedi 19 mai, avec une intervention de l'école Chantoiseau le matin, du CMA et du CSCHS l'après midi. Le rendez-vous est fixé sur la place De Gaulle où seront exposés les "produits de la cueillette". A 16H30 un "pot de l'amitié" rassemblera tous les participants en salle des fêtes de la mairie.

**Sept sites de travail** sont prévus : site n° 1 : fort Dorsner, route du fort et parking du cimetière ; site n° 2 : allée des pêcheurs, rue et

**Le troisième point** porte sur un projet d'informatisation de la bibliothèque municipale. Le conseil accepte le principe de consacrer une somme de 2498 € pour la mise en place de 2 postes informatiques ; une aide financière à hauteur de 40% de ce montant sera sollicitée de la part du Conseil Général.

**Les 4 points suivants** portent sur des demandes de garantie pour divers emprunts envisagés par "Territoire Habitat" en vue d'un programme de restauration de 2 immeubles de logements situés rue Bidaine à Giromagny ; le conseil accepte à l'unanimité de garantir à hauteur de 50 % (le reste étant garanti par le CG90) les emprunts suivants effectués auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations : 357 809 € sur une période de 40 ans ; 309 092 € sur une période de 50 ans ; 125 020 € sur une période de 40 ans ; 70 518 € sur une période de 50 ans. Ces différents emprunts sont tous destinés à la même opération de rénovation mais correspondent à des conditions de financement différentes.

**Le huitième point** porte sur une demande d'approbation de dissolution du Syndicat Intercommunal des Trois Rivières (Rhône, Savoureuse, Rosemontoise). Ce syndicat avait été créé pour l'aménagement des berges des trois rivières suites aux grandes crues de 1990. Depuis plusieurs années, cette activité a été entièrement reprise par le Conseil Général et le syndicat n'a donc plus de raison d'être. Sa dissolution est approuvée à l'unanimité.

**Au titre** des questions diverses, le maire signale le renouvellement du bail consenti à "l'Association Communale de Chasse Agréée" pour chasser sur le territoire de la forêt communale (510 ha), pour une durée de 9 ans, moyennant un loyer de 800 € annuel.

square des casernes, rue St Pierre et stand de tir ; site n° 3 : avenues Jean Moulin et de Schwabmünchen, rues André Warnod, de la gare et de Vescemont ; site n° 4 : halle sportive et rue du colonel Weber ; site n° 5 : places de Gaulle et des mineurs, Grand rue et rue Maginot ; site n° 6 : Planchettes et Fougerets ; site n° 7 : square du Souvenir et allée des moines (réservé à "Chantoiseau").

**Une partie des moyens** techniques sera fournie par l'enseigne "Intermarché" (T-shirts, sacs poubelle, eau minérale) et l'autre par la commune (gants, pinces, gilets fluorescents, trousse de premiers soins).

**Les parents** sont non seulement invités à fournir une autorisation pour la participation de leurs enfants (sans laquelle la participation ne sera pas acceptée), mais aussi à les accompagner dans cette démonstration de civisme.

**La prochaine séance** du CMA est fixée au mercredi 9 mai, avec au programme une nouvelle aire de jeux.

## LA VIE COMMUNALE



**Citoyenneté** : un décret du 8 février 2007 stipule que tout citoyen ayant atteint l'âge de 18 ans au 1<sup>er</sup> mars de l'année précédente se verra remettre de façon "officielle" sa carte d'électeur au cours d'une "cérémonie de la citoyenneté". La première cérémonie du genre a donc eu lieu dans notre commune le 23 mars en présence de notre conseillère générale, Marie-Christine PEUREUX et de notre député, Michel ZUMKELLER. Douze jeunes citoyens (sur les quarante concernés) se sont ainsi vu remettre leur carte d'électeur accompagnée d'un livret de citoyen. « Prendre part aux votes, c'est un droit, un devoir et avant tout une liberté » a conclu notre député avant le passage au traditionnel "pot de l'amitié".

**Place nette** : après plusieurs années de préparation, la disparition en quelques jours du bâtiment de l'ancien "café de la mairie" a marqué un changement bien visible dans le paysage du centre ville. Le premier effet notable est un passage plus aisé et surtout en meilleure sécurité des piétons à cet endroit de la Grand rue. Par contre, pour ce qui est de la suite de l'aménagement du lieu, il conviendra de faire encore preuve d'un peu de patience. Le temps devra en effet faire son œuvre pour la stabilisation du terrain et de ce fait, le projet d'aménagement incombera, en 2008, à la prochaine municipalité.

**Traditions** : une des associations parmi les plus dynamiques de notre cité, "Transhumance et Traditions" a tenu son assemblée générale le 31 mars en salle des fêtes de la mairie. Son président, Ralph DELAPORTE, a tout d'abord retracé les grandes étapes de l'année 2006 : le salon des "Trois Tours de Gueules" qui a accueilli plus de 800 visiteurs, la montée des troupeaux le 28 mai avec la participation de près de 3000 personnes ; la fête du Ballon du 20 août qui s'est malheureusement déroulée sous un temps maussade et qui n'a vu le passage que de 1500 visiteurs au lieu des 8000 déjà enregistrés en des temps plus cléments, la descente du troupeau en automne qui rencontre un succès grandissant mais dont il faudra revoir les conditions de restauration, et finalement la fête des mineurs du 3 décembre qui, malgré la fraîcheur de cette époque, est un temps fort de l'animation de la ville. L'association qui organise essentiellement des manifestations gratuites

travaille avec un budget très serré et son président saisit l'occasion pour remercier la municipalité, le Conseil Général, la CCHS, et le SMIBA pour leurs subventions ainsi que Jean-Claude FLUHR pour son soutien logistique et la famille MORCELY pour la mobilisation du troupeau de 180 "salers". L'année 2007 commence sous de bons auspices avec une subvention importante de notre député, Michel ZUMKELLER, également président d'honneur de l'association, ce qui permettra de faire largement évoluer les costumes de la fête des mineurs. Ensuite le calendrier 2007 fût dévoilé avec une montée du troupeau le 20 mai, une fête du ballon le 19 août, la descente du troupeau le 14 octobre et la fête des mineurs le 2 décembre.

**Très Fort** : pendant sa période d'ouverture, du 15 mars au 3 novembre 2006, le fort Dorsner, géré par l'association du même nom, a accueilli 1168 visiteurs dont 11 classes d'écoles. En plus des visites du public, les salles du fort ont été réservées 22 fois pour des activités diverses et la totalité du fort 10 fois pour des jeux de rôles et 5 fois par le 35<sup>ème</sup> RI. L'initiative des visites de nuit à la lampe à pétrole a été fort appréciée et devrait être reconduite à l'avenir. Au niveau des aménagements, les bénévoles ont réalisé notamment : un plancher en bois au 2<sup>ème</sup> étage, première étape d'un circuit donnant accès au sommet par l'intérieur du fort, le nettoyage et la mise en sécurité des salles sous la tourelle ouest, le nettoyage et la mise en sécurité de l'accès ouest à la rue des remparts, le débroussaillage de la face est (*club Horizon Tout Terrain*), la mise en service d'un troisième WC, ... sans compter le travail d'entretien au quotidien. Autant dire que les bénévoles sont motivés. Cet engagement mérite d'être d'autant plus souligné que le monument subit hélas de bien trop nombreux actes de malveillance : dégradations, bris, effractions, vols, ... qui minent leur action tout autant si ce n'est plus que les intempéries auxquelles le fort reste largement exposé faute d'avoir trouvé à ce jour une solution économique et efficace pour sa mise hors d'eau.

**Vie de quartier** : le mardi 17 avril, l'animateur de la commission "cadre de vie" avait donné un nouveau rendez-vous aux habitants du quartier "Chantoiseau" pour échanger sur tous les sujets propres à la vie du quartier et sur les actions qu'il serait souhaitable de mettre en œuvre afin d'améliorer la vie "au quotidien". Huit personnes ont saisi l'invitation et ont pu exposer dans la convivialité leurs souhaits (*ainsi que leur satisfaction devant les actions qui ont déjà pu être menées*). Isabelle PONCEOT, la directrice du CSCS, est venue en début de séance présenter le chantier international de jeunes qui s'occu-



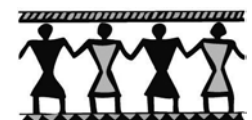
**" avant tout une liberté "**



**" une subvention importante "**



**" les bénévoles sont motivés "**



**" améliorer la vie au quotidien "**



" et pour tout dire  
inespérée ! "



" très satisfaisante "



" le secret  
du monstre "

pera en juillet prochain du lavoir de la rue du Tilleul. Au cours des échanges sont signalés des problèmes relatifs au stationnement des véhicules (*en particulier lorsqu'ils gênent la circulation des piétons*), des "nids de poules" dans le revêtement de certaines chaussées, un lampadaire un peu "faiblard", une signalétique de rue absente, un prélèvement d'eau jugé abusif sur l'alimentation d'une fontaine, la façon généralement peu judicieuse de "déneiger" certaines rues en créant des amas infranchissables, ainsi que le caractère peu pratique des accès à l'école Chantoiseau. Toutes ces questions feront l'objet d'études et de mesures correctives dans toute la mesure

du possible. Pour finir, une information positive (« *et pour tout dire inespérée* » comme aurait dit le poète !) a été recueillie: la densité de crottes dans le quartier semble avoir diminué de façon notable depuis l'an dernier. Bravo donc à tous les amis des animaux qui ont pris conscience du fait que cette amitié doit aussi s'accompagner du respect de tous ses concitoyens, respect qui devrait notamment se traduire par le ramassage systématique des excréments. Chacun espère que cette embellie ne fera que progresser à l'avenir et que tout un chacun pourra ainsi regarder nos "médors" (et surtout leurs maîtres !) avec un oeil des plus sympathiques.

## GIROMALIN

**Formation aux premiers secours :** une session de formation "AFPS" sera organisée dans les locaux de la Croix Rouge (*place des Commandos d'Afrique*) les 2, 9 et 16 juin prochains de 14H00 à 18H00. Cette formation comprend notamment la protection, l'alerte, les problèmes d'étouffement (bébé, enfant, adulte), les situations d'inconscience avec et sans respiration de la victime, les saignements, les malaises, les traumatismes, .... Elle concerne tous les publics et devient indispensable pour de nombreuses professions (ambulanciers, chauffeurs de taxi, assistantes maternelles, ...) ainsi que pour le passage de nombreux concours. Renseignements et inscription auprès d' Evelyne THEVENOT au 03 84 27 34 06 ou 06 70 04 42 54.

**Qualité de l'eau :** Les dernières données de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales pour l'année 2006 nous indiquent que la qualité de l'eau distribuée sur notre commune est « très satisfaisante ». Sur les 23 analyses effectuées en 2006, toutes étaient conformes aux normes bactériologiques. En ce qui concerne les caractéristiques physico-chimiques, toutes les données sont également conformes aux normes en vigueur, sauf la dureté, l'eau issue du massif vosgien étant agressive, ce qui a notamment pour conséquence une corrosion accrue des canalisations. Une optimisation de la gestion de la station de neutralisation est envisagée par le syndicat des eaux, de même qu'une révision du périmètre de protection des captages de Malvaux.

## AGENDA DE MAI

**Dimanche 6 :** # 2<sup>ème</sup> tour de l'élection présidentielle ; ouverture des bureaux de vote de 8H00 à 18H00.

**Mardi 8 :** # Cérémonie du Souvenir avec un rassemblement au Square du Paradis des Loups à 9H45 suivi d'une cérémonie au monument aux morts de 39/45.

**Vendredi 11 :** # "Voisins, contes d'Afrique dits ailleurs", au T2S à 10H00 et 14H00

**Samedi 12 :** # "Voisins, contes d'Afrique dits ailleurs", au T2S à 20H30.

**Mardi 15 :** # "Le secret du monstre", une pièce d'Etoundi Zeyang, au T2S à 14H00.

**Mercredi 16 :** # Visite du sentier minier organisée par le Club sous Vosgien des Sentiers avec un départ à 14H00 devant l'office du tourisme ; # "Le secret du monstre", une pièce d'Etoundi Zeyang, au T2S à 15H00.

**Jeudi 17 :** # Repas des anciens.

**Samedi 19 :** # Gala de printemps de l'harmonie municipale au T2S à 20H30 avec la participation de l'ensemble Petrouchka ;

**# Opération GIRO.PROPE** organisée par le CMA en partenariat avec le CSCHS et l'école Chantoiseau.

**Dimanche 20 :** # Fête de la transhumance avec un départ de Giromagny vers 9H30.

**# Randonnée VTT** du pays sous vosgien organisée par l'USG VTT avec des circuits de 15, 35 et 50 km ; départ à partir de 8H30 devant le CSCHS ; manifestation ouverte à tous ; renseignements au 03 84 29 53 82 ou au 03 84 29 32 15.

**Mercredi 23 :** # Passage de la déchetterie mobile sur la place des Commandos d'Afrique de 12H00 à 19H00.

**Jeudi 24 :** # 1<sup>ère</sup> étape du tour cycliste de Franche Comté avec un passage à Giromagny à 17H14.

**Jeudi 24 :** # Permanence de la FNATH de 14H00 à 16H00 en petite salle de la mairie.

**Samedi 26 :** # Passage des "Vieux Volants Franc-Comtois" entre 8H45 et 9H45 sur la place des Commandos d'Afrique.

## GIROPRACTIQUE

**Gendarmerie:** 03 84 29 30 17

**Mairie:** 03 84 27 14 18

**Services d'urgence:** Pompiers 18 ; SAMU 15.

**Contacts internet :** [mairie@giromagny.fr](mailto:mairie@giromagny.fr)

**EDF:** 08 10 33 32 25 **GDF:** 08 10 43 30 25

**Syndicat des eaux:** 03 84 29 50 19

**Pharmacie:** 03 84 27 72 16.

**giro.com@giromagny.fr**